

LISTE DE VÉRIFICATION – PORTFOLIO DE CINQ ANS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Nom : _____

Date : _____

Directives :

- Indiquer l'exigence satisfaite dans chaque catégorie en cochant la case appropriée.
- Énumérer les documents à l'appui dans la case appropriée.
- Une seule exigence par catégorie doit être satisfaite et cochée et seuls les documents relatifs à cette exigence doivent être remis avec le portfolio.
- La présente liste de vérification doit être envoyée au siège social accompagnée des documents requis.

CATÉGORIE A	✓	DOCUMENTS À L'APPUI	EXIGENCES SATISFAITE	EXIGENCES NON SATISFAITES
			À L'USAGE DU SIÈGE SOCIAL	À L'USAGE DU SIÈGE SOCIAL
Participer à un minimum de trois (3) séminaires sur de multiples races pour un total de (10) dix races individuelles, ou à un minimum de dix (10) séminaires pour race(s) spécifique(s) organisés par des groupes officiels de juges et/ou des clubs de race. Qu'il s'agisse d'un séminaire sur une seule race ou sur plusieurs races, les présentations sur chaque race doivent être d'une durée d'au moins 90 minutes pour être considérées un séminaire. Une participation à un séminaire pour juges autorisés du Club Canin Canadien est l'équivalent d'une participation à trois séminaires sur de multiples races.				
Compléter un cours ou un programme pertinent offert par un établissement accrédité d'éducation ou de formation (le programme peut être offert sur place ou par enseignement à distance).				
Compléter un projet d'autoapprentissage d'envergure, p. ex. écrire et publier un livre ou une série d'articles sur un sujet pertinent ou concevoir et mettre en pratique un programme d'études canines.				
Participer à un minimum de dix (10) séminaires locaux ou régionaux organisés par des groupes officiels de juges et/ou des clubs de race.				
CATÉGORIE B	✓	DOCUMENTS À L'APPUI		
Participer en tant que mentor, accompagné d'un juge autorisé du CCC, lors d'une exposition nationale ou régionale de race spécifique, ou avoir élevé la race présentée à une exposition de race spécifique pour un minimum de dix (10) ans. Le juge du CCC doit détenir l'autorisation de juger la race concernée.				
Concevoir, compléter et faire une présentation à un groupe officiel de juges sur un sujet se rapportant à une race spécifique ou au jugement.				
Écrire et publier un article sur le jugement en général ou sur une race spécifique.				
Faire une présentation éducative à des groupes communautaires ou scolaires sur un sujet qui a rapport au monde canin.				
Participer à un minimum de deux (2) séminaires sur de multiples races comprenant un total de cinq (5) races individuelles, ou un minimum de cinq (5) séminaires sur une race spécifique organisé par des groupes officiels de juges ou des clubs de race, en plus d'une des exigences de la catégorie A. Qu'il s'agisse d'un séminaire sur une seule race ou sur des races multiples, les présentations sur chaque race doivent être d'une durée d'au moins 90 minutes pour être considérées un séminaire.				